



HAL
open science

L'Afrique face à la guerre en Irak. Une voix décisive

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis. L'Afrique face à la guerre en Irak. Une voix décisive. Géopolitique Africaine / African Geopolitics, 2003. hal-02953890

HAL Id: hal-02953890

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02953890v1>

Submitted on 30 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Afrique face à la guerre en Irak. Une voix décisive.

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

Géopolitique Africaine,
Juillet 2003

Début 2003, les trois pays africains (Angola, Cameroun, Guinée) ont été placés dans une position stratégique qui a opposé la communauté internationale à l'ONU sur la question, de la guerre contre l'Irak. Ce « groupe » indécis a finalement résisté à la diplomatie du dollar. Si au départ, l'action diplomatique de l'Afrique a été faible, au final c'est la décision de ses représentants qui a permis au camp de la paix de l'emporter devant le Conseil de Sécurité. De fait, elle a relancé l'idée du non-alignement, malgré les menaces concernant l'aide économique. Dans le nouveau contexte économique pétrolier de la dépendance des Etats-Unis pour une partie de son approvisionnement, l'Afrique et l'OPEP représentent une forme de danger pour Washington. L'enjeu économique est potentiellement majeur pour les pays occidentaux. La réponse négative de l'Afrique à la guerre irakienne a montré sa capacité de manœuvre et sa force diplomatique et politique parfois oubliée.

At the beginning of 2003, the three African countries (Angola, Cameroon, Guinea) were placed in a strategic position that pitted the international community against the UN on the issue of the war against Iraq. This undecided "group" finally resisted dollar diplomacy. If at the beginning, the diplomatic action of Africa was weak, in the end it was the decision of its representatives that allowed the peace camp to prevail before the Security Council. In fact, it revived the idea of non-alignment, despite the threats regarding economic aid. In the new oil economic context of dependence on the United States for part of its supply, Africa and OPEC represent a form of danger for Washington. The economic stakes are potentially major for Western countries. Africa's negative response to the Iraq war has shown its capacity for action and its diplomatic and political strength, which is sometimes forgotten.

Irak, USA, Africa, war, UNO
Guerre, ONU, USA, Irak, Afrique

Pendant quelques mois, de la fin de 2002 au début de 2003, on a entendu parler de l'Afrique autrement que dans les termes habituels – massacres, épidémies, pauvreté et aide au développement, ou encore oubli et naufrage d'un continent. En février et mars 2003, trois pays africains, l'Angola, le Cameroun et la Guinée, siégeant au Conseil de sécurité, ont été placés dans une position stratégique, au cœur de la véritable guerre diplomatique, qui a opposé au sujet de l'Irak le camp de la guerre au camp de la paix.

Ils ont fait partie de ce que l'on a appelé à l'époque le groupe des pays « indécis », que les circonstances mettaient en position clef parce que c'est d'eux qu'a dépendu, du point de vue politique sinon juridique, que les Nations unies légitiment, ou réduisent à une action unilatérale sans appui international, la guerre américano-britannique contre l'Irak de Saddam Hussein. On sait que ces États ont finalement résisté aux multiples pressions et assauts de la diplomatie du dollar.

Faute de réunir une majorité, les partisans de la guerre ont dû, le 17 mars 2003, renoncer à soumettre au vote le projet de résolution autorisant l'action armée qu'ils avaient mise au point, le retirer et engager le conflit sans l'aval des Nations unies, avec une coalition « peau de chagrin »¹. Dans ce contexte, les pays africains ont été sollicités par les grandes puissances. À côté de ce succès diplomatique, l'Afrique est inquiète des conséquences économiques prévisibles de cette guerre en Irak.

Pour mesurer correctement la portée de l'acte politique accompli par les trois pays d'Afrique – et par les autres « indécis » – il faut considérer la crise ou la guerre diplomatique dans toute sa durée. C'est à partir de là que

le refus de dire « oui » prend son sens, qu'il est possible de montrer l'importance de l'Afrique dans les négociations et qu'il devient possible de tenter d'en évaluer la portée pour l'avenir. Si, dans un premier temps, le rôle de l'Afrique a été faible dans l'action diplomatique, il va ensuite devenir décisif, au sens d'une « condition nécessaire, mais pas suffisante ».

Les États-Unis avaient besoin, pour entreprendre leur action militaire en Irak, du soutien majoritaire du Conseil de sécurité de l'Onu. L'opinion publique mondiale y était très attachée. En outre, l'intervention unilatérale était susceptible de créer une vague d'anti-américanisme dans le monde, ce que George Bush souhaitait éviter. Une fois fait le choix diplomatique de passer par les procédures de l'Onu², il s'agissait de s'interroger sur la nécessité de « durcir » le système des inspections, par une nouvelle résolution se substituant à la résolution 1284 (1999), et d'indiquer la relation entre l'échec éventuel des inspections et l'emploi de la force³.

Du côté anglo-américain, on souhaitait une nouvelle résolution du type de la 678 (1990), en forme d'ultimatum, qui établirait une formule d'inspections très renforcée et conduirait directement à l'emploi de la force. Si le « camp de la paix » accepta l'idée d'une nouvelle résolution renforçant les inspections de manière réaliste et acceptable pour Bagdad, il admit aussi, en cas de nouvel échec après un laps de temps convenable, l'emploi de la force, à condition que le Conseil de sécurité en décide ainsi, ce qui supposait une seconde résolution.

Dans cette seconde phase, les pays « indécis »⁴ eurent un rôle important en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité, l'instance où devaient être prises ces résolutions. Ils intervinrent à la fois dans la mise en place d'une nouvelle résolution durcissant les sanctions, dans le recours au vote et dans la réponse à la question de savoir s'il y aurait « une ou deux résolutions ».

Si, au départ, les pays africains n'exercèrent pas d'influence considérable, l'importance de la Francophonie et du Mouvement des non-alignés alla croissant. Ce dernier va réclamer un débat public sur l'Irak, qui aura lieu le 16 octobre et se révélera peu favorable aux positions des États-Unis. À ce stade, les « indécis » continuèrent à faire partie de l'ambiance onusienne, sans pour autant que leurs positions soient clairement et distinctement perçues.

D'octobre à novembre 2002, il restait encore une marge suffisante pour trouver des compromis. De ce fait, c'est entre les ténors – les membres permanents, en particulier les États-Unis et la France – que se joue la partie. Pourtant, le 8 novembre, la résolution 1441 (2002) adoptée à l'unanimité,

constitue un compromis qui n'est équilibré qu'en apparence. Le camp de la paix acceptait que l'on vote une nouvelle résolution et le durcissement des inspections. Cependant, malgré les menaces des États-Unis d'agir sans l'Onu, il était devenu plus difficile pour eux, après avoir accepté de passer par elle, de prendre leurs distances.

D'ailleurs, au cours des débats au Conseil de sécurité, les États-Unis se trouvèrent en difficulté et le décompte des votes attendus les conduira à atténuer leur projet de résolution en le modifiant à plusieurs reprises⁵, donnant ainsi une crédibilité accrue à la perspective du dépôt d'un texte par la France. Or, si le camp de la paix semble avoir gagné cette manche, il le doit aux pays africains hostiles aux conceptions du camp de la guerre et siégeant au Conseil de sécurité.

L'épreuve de vérité

Avec les contraintes liées au climat, au coût d'une action armée rendue inévitable, à la difficulté de maintenir longtemps des forces importantes et en état de préparation avancée dans la région du Golfe, le gouvernement américain entraînait dans une phase où l'épreuve de vérité ne pouvait tarder, alors même que les inspecteurs avaient besoin de la durée pour être efficaces. La résolution 1441 (2002) cadrait mal avec la perspective de l'emploi de la force dans les semaines et les mois suivant son adoption, sauf dans les cas d'un refus du nouveau système par Saddam Hussein ou de la démonstration, par les inspecteurs, de l'existence d'armes de destruction massive en Irak.

En février 2003, malgré les efforts de l'administration américaine pour présenter des « preuves » jugées décisives de ces armes, l'énorme distance qui séparait les deux camps et le caractère inconciliable de leurs positions étaient devenus évidents. Du côté américain et britannique, qui avait choisi le recours à la force, il était indispensable d'obtenir rapidement une résolution des Nations unies l'autorisant à agir avec le soutien de la communauté internationale. Pour le camp adverse, il importait de laisser les inspecteurs faire leur travail.

La France avait, dès la fin janvier, laissé clairement entendre qu'elle n'hésiterait pas, si nécessaire, à utiliser son droit de veto. Le projet d'intervention aurait été probablement bloqué par au moins un veto et probablement deux (Russie), voire trois (Chine). De ce fait, la question de la licéité de l'action armée était résolue⁶.

Cependant, le vote aurait alors été utile pour légitimer l'action armée, s'il avait abouti à une majorité « morale » (soit 8 voix sur 15 membres du Conseil). Le gouvernement des États-Unis aurait ainsi pu affirmer que la communauté internationale était derrière lui et que, en opposant leur veto, les membres permanents ne respectaient pas l'opinion mondiale définie par l'Onu⁷. En fait, les États-Unis n'ont jamais, semble-t-il, été en situation d'obtenir cette majorité.

C'est dans ce contexte que les pays africains membres du Conseil de sécurité vont se retrouver en première ligne. Les « indécis », notamment africains, ont été les principaux auteurs de la défaite diplomatique subie par Washington. Du point de vue des perspectives de légitimation *a posteriori* de l'action menée en Irak, des chances de succès à terme de l'opposition à la dérive unilatéraliste des États-Unis comme de l'avenir des Nations unies et de l'ordre international, il y avait là un choix majeur, dans lequel les pays africains ont joué un rôle essentiel.

La diplomatie du dollar a ainsi été mise en échec. L'Afrique, dans son ensemble, va refuser de cautionner l'usage de la force en Irak. L'idée qui prévalait à Washington était que les pays africains (mais pas seulement eux) étaient sans convictions, sans réelle position en matière de politique internationale, incapables de résister aux pressions des puissants, voire prêts à se vendre au plus offrant. Or, le choix de ces pays du refus de la guerre en Irak n'était pas le fruit du hasard, mais l'expression d'une conviction.

Du côté américain, on n'a pas hésité à brandir des menaces contre ceux qui ne suivraient pas la voie désignée par les États-Unis – les pays concernés étant d'abord la France et, à un degré moindre, l'Allemagne. Ces menaces ont été prises au sérieux et ont provoqué quelque inquiétude dans les pays visés, lesquels comptent pourtant parmi les grandes puissances, disposant de réseaux multiples qui les protègent et de moyens non négligeables de réaction au cas où les menaces seraient mises à exécution.

On comprend sans peine que des petits pays, vulnérables, aient été peu désireux de s'inscrire ouvertement dans le camp de la paix et de devenir du coup une cible pour les faucons de Washington. Mais ces pays ne se sont pas non plus inscrits ouvertement dans le camp de la guerre. Malgré toutes les pressions, les promesses, le basculement espéré par Washington, ne s'est pas produit.

Les pays africains avaient une politique, un vrai sens des responsabilités. La réponse du ministre des affaires étrangères de l'Angola, interrogé sur les choix que ce pays allait faire et le camp dans lequel il allait basculer – « *la position de l'Angola ne consiste pas à soutenir la France ou les*

États-Unis »⁸ – traduit bien cette situation. En outre, leur position n'est pas individuelle ou nationale, elle est fondée à la fois sur le Mouvement des non alignés et sur l'Union africaine.

Relance du non-alignement

Le Mouvement des pays non alignés – en sont membres l'Angola, le Cameroun, la Guinée, mais aussi le Chili, le Pakistan et la Syrie – a réclamé en octobre et en mars un débat public sur l'Irak, à chaque fois peu favorable aux positions américaines. Le XIII^e sommet, tenu les 24 et 25 février 2003 à Kuala Lumpur, a dénoncé clairement les menaces de guerre, tout en demandant à Saddam Hussein de « *coopérer complètement avec le Conseil de sécurité et les inspecteurs* ». La solution pacifique est privilégiée, mais aussi le « *rôle central des Nations unies et du Conseil de sécurité* » au titre du maintien de la paix est rappelé ; les principes fondamentaux, dont le non-recours à la force, sont clairement évoqués⁹.

Cependant, le 3 février 2003, à Addis-Abeba, l'organe central de l'Union africaine avait défini une position claire concernant la destruction des armes de destruction massive dans le cadre du désarmement de l'Irak, réalisé par des moyens pacifiques. Cette politique fut rappelée dans la déclaration adoptée lors du sommet France-Afrique de Paris¹⁰.

Selon Thabo Mbeki, président de l'Union africaine, les trois pays africains qui siègent au Conseil de sécurité au début de 2003 ont exprimé ce que le continent dans son ensemble avait décidé¹¹. Ainsi les pays supposés « indécis » ont exercé une sorte de mandat impératif. En mars, les six pays « du milieu » (Angola, Cameroun, Guinée, Pakistan, Chili, Mexique) ont fait, en vain, une tentative de conciliation des deux camps opposés¹². Dans ce contexte, ils ne représentaient pas qu'eux-mêmes, mais l'Afrique et le Mouvement des pays non alignés, ou au moins la majorité de ces deux associations d'États.

Il n'y a donc eu aucun flottement, ni de réelle possibilité de bascule en faveur des thèses américaines. En effet, l'option prise par les pays africains repose sur une conception politique de principe, fondée sur les structures de l'ordre international, la place des Nations unies, la sécurité collective et les grands principes politico-juridiques qui gouvernent l'ordre international. En somme, ces pays ont, au-delà de leurs intérêts économiques immédiats, donné au monde une leçon de civisme d'État, en sachant prendre en compte l'intérêt général et le long terme.

En outre, leur refus de choisir un camp est bien dans la tradition du non-alignement. Ces pays ont obtenu ainsi une marge de manœuvre plus grande, en demandant des concessions aux deux camps. À partir du moment où fut adoptée la résolution 1441 (2002), point n'était besoin que ces pays se situent dans le camp de la paix. Les pays africains en ont fait implicitement partie, afin que les inspections puissent se poursuivre pendant le temps nécessaire¹³.

Les conséquences de la crise sont considérables. S'agissant de l'ordre international, du multilatéralisme ou des Nations unies, les pays africains contestent les positions, jugées dangereuses, de l'administration américaine. Leurs positions dépassent le contexte irakien, elles se rattachent aux principes. Pour ces pays, les principes internationaux de l'Onu, notamment celui de l'interdiction du recours à la force, et le droit international présentent un intérêt essentiel et même vital. Ils contestent alors la volonté des États-Unis de reconstruire à leur convenance l'ordre international, selon un modèle d'unipolarité où le recours à la force contre les « déviants » (ou « États voyous ») aurait une place centrale. Ces considérations conduisent à penser que, dans les années à venir, les pays africains ne devront pas nécessairement penser et inscrire leur action dans un cadre défini par une géopolitique d'empire ou d'hégémonie américaine.

En outre, les non-alignés ont retrouvé un adversaire. La question est de savoir si cette opportunité servira à relancer un mouvement, qui éprouve, depuis la fin de la guerre froide, beaucoup de difficultés à retrouver un rôle international véritable¹⁴. La discipline de vote du Conseil de sécurité dans l'affaire irakienne constitue un élément positif en ce sens. Il est possible que l'affaire irakienne ait marqué le point de départ d'une dynamique nouvelle, les non-alignés retrouvant une raison politique de se rassembler pour se défendre et exister sur le plan international.

L'Afrique est pleinement concernée par cette évolution qui donnera plus de réalité à la solidarité de ses membres, au-delà de leurs divergences et de leurs conflits. Elle n'a fait allégeance à personne et elle s'est montrée globalement solidaire. Pour les États-Unis, cet échec est important à long terme. C'est une brèche dans leur volonté d'hégémonie et une remise en cause de leur politique du dollar. Sur ce point, l'Afrique aura été très digne, en choisissant le droit international de préférence aux avantages accordés aux pays alignés. Elle n'en reste pas moins inquiète des fameux « dommages collatéraux », parmi lesquels la réduction de l'aide économique au continent apparaît la plus grave.

Menaces sur l'aide économique

L'Union africaine, à la Conférence d'Addis-Abeba, avait affirmé « qu'une confrontation militaire en Irak constituerait un facteur déstabilisateur dans toute la région et aurait des conséquences graves, au plan économique et sécuritaire, pour tous les pays du monde, en particulier pour l'Afrique »¹⁵. Si de nombreux nouveaux problèmes sont posés, il est possible de nous interroger sur deux « points noirs », à savoir la réduction de l'aide aux pays africains et le caractère mouvant des politiques pétrolières dans lesquelles doivent s'inscrire les pays producteurs africains.

L'Afrique dispose certes de nouveaux atouts dans le processus de mondialisation économique conduit par les États-Unis, mais les dangers d'aggravation de la crise sont encore bien présents¹⁶. Dans une réunion du Nepad, le président nigérian Olusegun Obasanjo a été chargé d'examiner l'impact de la guerre irakienne sur l'Afrique.

Comme le constate l'UA, la guerre en Irak aura des incidences profondes sur tous les pays du monde en termes économiques et sécuritaires, principalement pour l'Afrique. Ce conflit incite les pays à faire face par eux-mêmes à leurs propres difficultés, mais les pays les plus faibles en subissent des conséquences encore plus graves, en termes de sécurité et de réduction de l'aide internationale nécessaire à court terme.

L'Afrique s'est émue des sommes engagées dans la guerre avec l'Irak, sommes qui lui auraient été très utiles pour combattre la faim sur le continent. Le coût des deux premiers mois correspond à plusieurs fois l'aide publique mondiale apportée aux pays en développement. L'administration Bush a demandé un effort supplémentaire de 75 milliards de dollars pour 2003, dont 63 milliards pour les seules opérations militaires, 5 milliards pour l'aide aux amis et alliés, plus de 4 milliards pour la sécurité intérieure et 2,4 milliards pour l'assistance et la reconstruction¹⁷.

D'autres dépenses seront affectées à la résolution de ce conflit, notamment pour faire face aux destructions et à la reconstruction dans les années à venir. S'y ajoutent les dépenses de maintien de la paix (*peacekeeping operations*) dont le coût sur cinq ans oscille entre 25 et 105 milliards de dollars. Sans oublier un coût supplémentaire pour la lutte contre le terrorisme international (de l'ordre de 20 milliards de dollars par an) et l'aide humanitaire dans la zone du conflit.

Ainsi la guerre aura des incidences très graves en termes de misère et de pauvreté en Afrique. Il existe un triple effet d'éviction : d'abord, dans

une situation économique mondiale caractérisée par l'augmentation des déficits publics, toute hausse des dépenses militaires implique une remise en cause des autres programmes. En ce sens, l'Afrique est inquiète des répercussions d'un renouveau de la course aux armements sur l'aide internationale dirigée vers des pays africains qui n'auront pas été suffisamment sensibles à la diplomatie du dollar. Certes, les pays européens pourront intervenir, mais leur retard en matière de puissance militaire peut les conduire à privilégier leur propre sécurité et à limiter leur aide internationale.

Ensuite, la guerre en Irak, à l'aune de la planète, rend les problèmes vitaux de l'Afrique moins urgents et donc moins prioritaires. S'il faut d'abord compter sur ses propres forces et ses propres ressources, la réduction de la pauvreté implique, au moins à court terme, une prise de conscience internationale et un soutien financier. Aujourd'hui, l'Organisation des Nations unies privilégie l'aide à l'Irak, ce qui réduit d'autant les transferts correspondants vers l'Afrique. Depuis le 22 mai, le Conseil de sécurité a mis fin aux sanctions économiques contre l'Irak. L'aide humanitaire dans ce pays est réalisée en étroite relation entre les États-Unis et les Nations Unies.

Dans ces conditions, la volonté de sortir l'Irak du chaos peut conduire les États-Unis à négliger les besoins de l'Afrique. Aujourd'hui, par exemple, deux millions de personnes ont besoin de nourriture au Malawi, sans que la communauté internationale ne s'en émeuve outre mesure. « *Nous espérons que le peuple n'oublie pas le Malawi et le reste de l'Afrique du Sud (...)* Nous prions pour que la communauté des donateurs continue à écouter ce qui se passe et sera prête à répondre aux besoins »¹⁸. Les pays africains craignent que l'aide, notamment alimentaire dont ils bénéficient en partie, ne soit transférée, pour des raisons politiques, vers d'autres zones, notamment vers l'Irak.

Enfin, l'invasion américaine peut conduire au développement du terrorisme international et à un repliement des États riches sur eux-mêmes. Dans ce cas, les liens de solidarité vont s'estomper et favoriser les effets d'éviction vers d'autres régions plus obéissantes ou plus prometteuses d'un point de vue économique. La plupart des pays européens seront à nouveau concernés par leur propre sécurité.

Dans ce contexte, l'Afrique, le continent le plus pauvre, sera directement concernée. Si l'Erythrée et l'Éthiopie ont semblé plutôt en faveur de la guerre, leur situation économique catastrophique explique en partie cet engagement. Il n'est pas certain que ces deux pays auraient eu les moyens de résister à la « diplomatie du dollar ». Du fait de la sécheresse, des infrastructures insuffisantes et de la pauvreté endémique, la famine réapparaît,

créant les conditions d'un désastre humanitaire d'importance. L'attention des médias sur l'affaire irakienne réduit d'autant le potentiel de réaction des opinions publiques des pays riches.

Le « *Tear Fund* » estime qu'un peu plus de la moitié seulement des fonds nécessaires pour combattre la famine en Ethiopie a pu être obtenue de la communauté internationale, un quart seulement pour l'Erythrée. Le manque de nourriture est très grave et les donateurs internationaux restent extrêmement réservés sur leur soutien, dans un contexte inquiétant de guerre et de conflits. Toutes les questions concernant les réfugiés africains ou l'aide contre le Sida passent au second plan. À part les pays producteurs de pétrole, l'intérêt des grandes puissances pour l'Afrique est réduit. Le continent n'est qu'un enjeu pour maintenir le développement économique des pays développés.

Nouvel intérêt pétrolier

L'Afrique est, potentiellement, une place géoéconomique d'importance. Face à la montée de l'islamisme arabe, aux tensions croissantes dans les pays du Golfe (tensions que la victoire des alliés anglo-saxons n'a certainement pas contribué à réduire) et aux incertitudes concernant les réactions des « vaincus », l'économie mondiale reste dans l'expectative quant aux choix d'investissement, à leur localisation et à la confiance à accorder à la pacification partielle et précaire d'une région en conflits non résolus.

En mai 2001, avant même l'attentat du World Trade Center, le vice-président américain Dick Cheney considérait que les États-Unis étaient en danger, car le risque d'un embargo sur le pétrole était une menace constante pour le peuple américain. Les États-Unis sont vulnérables sur le plan énergétique, alors qu'ils consomment le quart de la production mondiale.

Le marché énergétique mondial représente 2 000 milliards de dollars de chiffre d'affaires par an. Et les États-Unis sont devenus de plus en plus dépendants du pétrole étranger, en important les deux tiers de leur consommation intérieure, en provenance surtout de la région du Golfe ou du Moyen-Orient. Ils veulent assurer l'approvisionnement de leur économie en pétrole, pour faire face à des dangers géopolitiques éventuels.

Malgré la crainte soulevée par leur intervention, l'Opep n'a pas réagi négativement, par une action d'embargo ou de boycott à l'encontre des intérêts américains. Il n'en reste pas moins qu'un danger existe de voir remettre en cause le développement énergivore des États-Unis. Dans ce

contexte, ces derniers vont chercher à diversifier leurs sources d'approvisionnement, à réduire leur dépendance par rapport aux pays de l'Opep et à rendre plus sûres les voies d'accès. La guerre en Irak a changé la donne, mais les incertitudes se sont accrues, en même temps que le nombre de scénarios possibles.

Dès lors que l'Opep constitue un danger potentiel pour l'hégémonie économique américaine, l'Afrique présente des avantages, car l'Angola, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Congo-Brazzaville et le Cameroun n'appartiennent pas à cette organisation, dont la fidélité aux valeurs occidentales n'est pas la caractéristique la plus évidente. Les États-Unis souhaitent que l'approvisionnement soit à l'abri des décisions politiques et du danger d'attaques militaires. Pourtant, les vendeurs d'aujourd'hui ne peuvent se passer de vendre et il ne semble pas nécessairement utile d'envahir un pays pour assurer son approvisionnement.

Cependant, il suffit d'une légère diminution de la production du pétrole pour en augmenter très rapidement le prix. L'avantage économique de la guerre en Irak, si la raison principale réside dans la stratégie des sources d'approvisionnement en énergie, peut s'expliquer doublement. Aujourd'hui, les États-Unis sont maîtres à la fois de l'offre et de la demande. Ils ont fait baisser le prix du baril de 30 % en mars 2003, pour le situer à 24 dollars le baril – le prix qui leur donne la maîtrise du marché.

En outre, l'Opep n'est plus aussi solidaire et les violences politiques au Nigeria ne contribuent pas au développement de sa production. Si les Saoudiens tiennent toujours un rôle régulateur, leur action politique n'est pas toujours très appréciée. Le contrôle de la production irakienne permettrait à l'économie américaine de réduire sa dépendance relative face à une Arabie saoudite au double jeu. Or, la volonté de George Bush de combattre le terrorisme par tous les moyens, au nom de la démocratie à l'américaine, rend plus difficiles les manœuvres stratégiques de l'Opep. Depuis le 11 septembre 2001, l'Arabie saoudite n'est plus l'interlocuteur privilégié de la région. La grande difficulté pour les Américains réside dans la baisse du prix du pétrole en dessous de 18 dollars, ce qui retirerait son rôle important à l'Afrique.

Un enjeu économique majeur

Le continent redevient alors un enjeu économique majeur¹⁹. Le Nigeria, l'Angola, le Gabon, la Guinée équatoriale ou le Congo-Brazzaville déve-

loppent leur production, le Tchad, le Cameroun et le Soudan les suivent avec un peu de retard. Or, le *National Intelligence Council* estime qu'en 2010 les exportations en provenance d'Afrique occidentale devraient passer de 16 % à 25 % des importations américaines. Les intérêts des États-Unis sont nombreux. Les sociétés américaines Exxon et Chevron participent au projet d'oléoduc reliant le Tchad aux ports atlantiques du Cameroun. Le golfe de Guinée est représenté comme un complément, voire une alternative, au golfe persique.

Cependant, l'Afrique n'est pas seule. L'Asie centrale intéresse beaucoup les pétroliers, notamment les réserves du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et de l'Azerbaïdjan. Cependant, le contrôle de l'Irak libère, à court terme, les États-Unis du danger d'embargo. Le verrouillage des régions riches en hydrocarbures est une carte essentielle pour assurer leur sécurité énergétique.

Pour assurer la sécurité de l'approvisionnement, face notamment aux menaces terroristes, Washington cherche à renouer un dialogue avec les pays africains. Il a ainsi engagé des pourparlers avec Sao Tomé et Príncipe, sur la côte ouest de l'Afrique, pour l'installation d'une base navale. Cette installation militaire est soutenue par l'*African Oil Policy Initiative Group*, un groupe de pression américain proche du pouvoir. Le but de cette base serait de défendre les intérêts pétroliers.

Le gouvernement américain considère même que, dans la situation actuelle, le pétrole d'Afrique occidentale ne présente pas les mêmes risques stratégiques que ceux existant dans les autres parties du monde. Le golfe de Guinée se trouve à mi-chemin entre les États-Unis et le Moyen-Orient, sans présenter les mêmes risques. Le taux de réussite des forages est important (50 % contre 10 % dans les autres régions du monde). Les États-Unis sont prêts à investir 35 milliards de dollars d'ici à 2008. Aujourd'hui, malgré la position africaine dans la guerre en Irak, les États-Unis continuent de courtiser les gouvernements africains. Les réserves pétrolières du golfe de Guinée sont abritées dans des eaux profondes qui limitent les aléas politiques. Le problème, à court terme, est que le pétrole irakien coûte 2 à 3 dollars le baril, contre 8 à 12 dollars pour le pétrole offshore de l'Afrique, malgré les avancées technologiques qui ont fait baisser le prix d'exploitation de ces zones.

Avec la guerre en Irak, la situation appelle de nouvelles stratégies, et l'Afrique réveille de nouveaux appétits. Pour Gene Van Dyke, de la société Vanco Energy, « dans un avenir assez proche, l'Afrique centrale produira plus de barils de pétrole par jour que l'Arabie saoudite »²⁰. Dans ce contexte, la réponse négative des pays africains à la guerre irakienne

n'aura pas d'incidence grave, à partir du moment où la France, et dans une moindre mesure l'Allemagne et la Russie, feront les coupables idéaux.

Les pays africains et non-alignés ont démontré, au cours des derniers mois, qu'ils n'avaient pas perdu leur capacité de manœuvre acquise du temps de la guerre froide. La récente crise irakienne (août 2002-mars 2003) a fourni la preuve de l'attention et de l'attachement que les pays du Sud portent à l'ordre international. La réaffirmation des principes et de la solidarité de l'Afrique est importante dans ce monde nouveau, complexe et incertain qui s'ébauche.

Il n'empêche que les intérêts économiques restent puissants, notamment en termes de pétrole, ce qui peut, à terme, réduire le potentiel de solidarité du continent. Il est vrai que les « dommages collatéraux » de la guerre risquent d'être importants à court terme, alors même que les enjeux pétroliers mondiaux redonnent de l'importance à une Afrique toujours aussi morcelée.

L'Afrique peut utiliser le pétrole pour s'engager dans une nouvelle voie de développement. En cette année 2003, elle a déjà pu retrouver une véritable puissance diplomatique, fondée sur le respect du droit international. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

NOTES

1. Luc de Barochez, « Les Américains à la tête d'une coalition peau de chagrin », *Le Figaro* du 20 mars 2003. Il fut un temps question à Washington d'une coalition aussi importante, voire plus grande encore, que celle qui se rassembla en 1990 et 1991. La presse signalait le 20 mars que les Etats-Unis affirmaient avoir réuni une coalition de 45 pays, mais le Département d'Etat ne publiait alors qu'une liste de 30 noms (voir *le Monde* et *le Figaro* du 20 mars). Sur cette liste, on ne trouve à l'époque que deux pays africains, l'Érythrée et l'Éthiopie. *Le Monde* signalait toutefois que le Rwanda s'était désolidarisé, le 4 mars, de la position prise par l'UA, selon laquelle les Nations Unies étaient le « seul cadre légitime » pour le désarmement de l'Irak. Le 21 mars – mais à ce moment là, la cause était entendue – la Maison Blanche donnera une liste de 48 noms, où l'on trouve, outre l'Érythrée et l'Éthiopie, l'Angola, le Rwanda et l'Ouganda. En fait, seuls le Royaume-Uni et l'Australie ont apporté un appui militaire réel à Washington.

2. Dorénavant, celle-ci se déroulait dans le cadre des Nations-Unies, sur la base du travail accompli antérieurement en ce qui concerne l'Irak – notamment les résolutions 678 (1990), 687 (1991), 1284 (1999) et selon les règles définies par la Charte, les organes de l'Onu et leurs modalités de fonctionnement.

3. Pour les juristes, la question de savoir s'il devait y avoir une ou deux résolutions avait aussi son importance.

4. À la fin de 2002, le Conseil de sécurité n'a pas la même composition qu'au début de 2003. La liste des membres non permanents est alors composée des pays suivants :

Bulgarie, Cameroun, Colombie, Guinée, Irlande, île Maurice, Mexique, Norvège, Singapour, Syrie. À partir de janvier, le Conseil de sécurité, outre les cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) comprenait : l'Allemagne, l'Angola, la Bulgarie, le Cameroun, le Chili, l'Espagne, la Guinée, le Mexique, le Pakistan et la Syrie. Le Conseil était présidé en janvier par la France, en février par l'Allemagne, en mars par la Guinée. Les 6 pays dits « indécis » étaient les trois africains (Angola, Cameroun, Guinée), deux sud-américains (Chili et Mexique) et le Pakistan.

5. Le fait que Washington répète, au moment où est votée la résolution 1441 (2002), que les Etats-Unis conservent leur liberté d'action quoi qu'il arrive, est révélateur de la réalité sous-jacente au compromis du 8 novembre. Il marque surtout une nouvelle concession, un nouveau recul de Washington par rapport à la tentation unilatérale initiale, celle des « faucons ».

6. Malgré le défaut d'autorisation de l'action armée américano-britannique, il se trouvera, comme toujours, des juristes, proches des auteurs de cette action, pour soutenir la thèse de sa licéité. Il reste que l'immense majorité des juristes internationalistes conclut sans hésiter à l'illicéité ; c'est le point de vue que nous partageons.

7. Ce vote majoritaire aurait été perçu comme un échec diplomatique important pour la France, l'Allemagne et la Russie.

8. Cité par Thierry Oberlé, « Villepin fait le forcing auprès des Africains », *le Figaro*, 11 mars 2003.

9. Cf. texte in *Documents d'actualité internationale*, n° 8, 2003.

10. Le sommet a adopté le 20 février une déclaration sur l'Irak. Il réclame la « poursuite des inspections (...) dans le cadre de la résolution 1441, dont toutes les possibilités n'ont pas encore été exploitées », il exige de Bagdad une « coopération immédiate, active et sans réserve » et considère qu'il y a « une alternative à la guerre » (*Documents d'actualité internationale*, n° 7, 2003 cité par *Le Monde* du 22 février 2003).

11. Interview au *Monde*, 23-24 février 2003.

12. L'expression « pays du milieu » est employée dans *Le Monde* du 12 mars 2003. Ces pays ont fait circuler un projet donnant un délai de 30 à 45 jours à l'Irak pour atteindre des objectifs prouvant son intention de désarmer. Cette idée n'a pas trouvé grâce aux Etats-Unis, Londres se montrant plus favorable à continuer à chercher un compromis (Voir *Le Figaro* du 13 mars 2003) et les pays du groupe des 6 ont renoncé à présenter leur projet.

13. On peut se demander si on ne retrouve pas ici une configuration classique de l'époque de la guerre froide. En ce temps-là, les non-alignés étaient nettement plus proches de l'URSS et des pays socialistes que des Etats-Unis et des Occidentaux.

14. Cf. *Documents d'actualité internationale*, n° 8, 2003. On doit aussi noter que le XIII^e sommet, à Kuala Lumpur, fin février 2003, a adopté une déclaration sur la poursuite de la revitalisation du mouvement.

15. Anna Borrel (2003), *Quand l'Afrique regarde l'Irak*, La lettre d'afrik.com

16. L'Afrique aura aussi des choix politiques à faire. Lui faudra-t-elle abandonner les mouvements islamiques et même les combattre, en fonction des intérêts des grandes puissances occidentales ? La question sera posée à un moment ou à un autre.

17. S.M. Kosiak, *Analysis of the Administration's FY 2003 supplemental request for the war with Iraq*, Center for Strategic and Budgetary Assessments, Washington D.C. 2003.

18. Tear Fund, *Iraq crisis could harm relief efforts in Africa*, 11 mars 2003.

19. L'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) n'est pas très active. Elle doit se renforcer pour être un acteur dans ce jeu géoéconomique.

20. « Quelle place pour l'Afrique ? », *Jeune Afrique, L'intelligent.com*, 2003.

Bibliographie

Assiga Ateba (1999), Croissance et Développement en Afrique : le rôle primordial des institutions, *Revue Canadienne d'Etudes du Développement*, 20(2).

Colard, D., Guilhaudis, J-F. (1987), *Le droit de la sécurité internationale*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble

Guilhaudis, J-F. (2003), *Relations internationales contemporaines*, manuel Jurisclasseur, LITEC, Paris.

Kosiak, S.M. (2003), *Analysis of the Administration's FY 2003 supplemental request for the war with Irak*. Center for Strategic and Budgetary Assessments, Washington, D.C.